





WWW.CNFPT.FR RUBRIQUE MANIFESTATIONS Le Plan mercredi est un dispositif de labellisation qui vise à promouvoir et garantir des activités de qualité (sport, culture, nature), en lien avec les ressources et partenaires éducatifs du territoire. Cette labellisation est assortie d'aides techniques et financières et s'inscrit en complémentarité de la contractualisation d'un Projet Éducatif de Territoire (PEDT).

Le décret n°2018-647 du 23 juillet 2018, modifiant des définitions et des règles applicables aux accueils de loisirs, est venu poser les bases légales de la mise en œuvre de ce dispositif.

## **OBJECTIFS**

- Identifier les caractéristiques et enjeux des PEDT et du label Plan mercredi,
- Comprendre les mécanismes techniques, pédagogiques et financiers liés au montage des PEDT intégrant un Plan mercredi,
- Échanger sur les enjeux éducatifs et la démarche qualité globale (PEDT / label Plan mercredi).

## **PUBLIC VISÉ**

- Responsables de service éducation-jeunesse,
- Directeurs et directrices des Accueils Collectifs Éducatifs de Mineurs.
- Coordinateurs et coordinatrices périscolaires,
- Animateurs et animatrices.
- Élus et décideurs associatifs.

# **DÉMARCHES PÉDAGOGIQUES**

- Mise à disposition de ressources vidéo en amont et en aval de la journée,
- Tables rondes et débats (échanges avec la salle),
- Mise en ligne des travaux sur Formadist et sur la ecommunauté thématique :

https://e-communautes.cnfpt.fr/education-et-temps-periscolaires

#### **PROGRAMME**

9h: Accueil

9h30:

## Présentation du Plan mercredi en présence de :

- Représentants de l'Éducation Nationale,
- Représentants de la Caisse d'Allocations Familiales,
- Représentants des Directions Départementales de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale.

## Témoignages de collectivités impliquées

12h: Clôture

#### INSCRIPTION

Agents territoriaux : inscription en ligne sur le site du <u>CNFPT</u> Code stage : Z190F

Agents non-territoriaux :

http://grand-est.drdjscs.gouv.fr/spip.php?article2403

#### CONTACTS

**Bruno PETIT**, conseiller formation – Délégation de Champagne-Ardenne du CNFPT Tél : 03 24 56 21 05 - email : bruno.petit@cnfpt.fr

**Angie BUONO**, conseillère formation – Délégation de Lorraine du CNFPT Tél : 03 82 20 38 01- email : angie.buono@cnfpt.fr

**Cyril THOMAS**, conseiller formation – Délégation d'Alsace-Moselle du CNFPT Tél : 03 87 39 97 40 - email : <a href="mailto:cyril.thomas@cnfpt.fr">cyril.thomas@cnfpt.fr</a>

**Amélie GHIRARDI**, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse - DRDJSCS Grand Est

Tél: 03 88 76 79 83 - email: amelie.ghirardi@jscs.gouv.fr

Marie LEONHARDT, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse - DRDJSCS Grand Est

Tél: 03 88 76 80 83 - email: marie.leonhardt@jscs.gouv.fr

Dans le cadre de ces événements en partenariat avec la DRDJSCS Grand Est et le réseau des DDCS/DDCSPP, le CNFPT prend en charge l'ensemble des frais pédagogiques et matériels à l'exception des frais de restauration, de transport et d'hébergement.